PRATIQUE... SIMPLE... GRATUIT... ÉQUILIBRÉ...

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL

Pour étaler vos règlements

Vous possédez un compte bancaire, et vous avez l'habitude de régler vos factures d'électricité en espèces, par chèque ou encore par prélèvement automatique.

Savez-vous que vous avez la possibilité d'étaler le paiement de vos prochaines factures d'électricité ?

En 10 mensualités égales

Vous choisissez la date à laquelle vous désirez être prélevé dans le mois, et chaque année pendant 10 mois, nous prélèverons un montant équivalent au dixième de vos consommations et abonnements antérieurs. L'émission de chaque situation récapitulative annuelle à fin Décembre entraînera simultanément l'envoi d'un échéancier de prélèvement pour l'année à venir, afin de mieux prévoir les prochaines mensualités dans votre budget.

Le solde en 1 ou 2 versements

Les montants prélevés viendront en déduction de votre situation de fin d'année dont le solde selon son importance sera prélevé en 1 ou 2 mensualités.

*solde inférieur à 1 mensualité : 1 seul prélèvement dont le montant correspond au solde dans son intégralité (échéance 15 Janvier).

*solde supérieur à 1 mensualité : 2 prélèvements basés pour chacun au montant du solde divisé par 2 (échéances 15 Janvier et 15 Février).

Cette procédure se renouvellera par tacite reconduction par période annuelle, sauf annulation de votre part signifiée par téléphone ou par simple courrier dans un délai minimum de 15 jours avant la date du prélèvement à venir.

Par prélèvement automatique et mensuel

Sur votre compte bancaire selon l'échéancier qui vous sera adressé en retour.

Pour profiter de ce service, il vous suffit de compléter recto verso le volet détachable ci-dessous et de nous le retourner accompagné d'un relevé d'identité bancaire à la R.M.E. LOOS – BP 85 – 59373 LOOS CEDEX

Aujourd'hui je choisis :

Option 1

☐ **Le prélèvement automatique mensuel**

Je coche la date de prélèvement souhaitée dans le mois

05	15	25

Option 2

☐ **Le prélèvement automatique simple**

Le 15 du mois suivant l'émission de chaque facture

IMPORTANT

Référence Client (à relever sur votre facture)

▼Votre nom, adresse, téléphone▼

Pensez à compléter le dos de ce coupon →

Pour régler vos prochaines factures en toute tranquillité !

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SIMPLE

Vous économisez... Les frais de timbres ou de mandat.

Vous gagnez du temps... Plus de chèques à faire, ni de mandats à expédier.

Vous évitez... Les oublis, les retards, les problèmes en cas d'absence, les déplacements.

Quel en est le principe ?

Vous remplissez une fois pour toutes la demande d'autorisation ci-jointe. Nous continuons, bien sûr, de vous adresser vos factures d'électricité et, quinze jours plus tard, sauf avis contraire de votre part, nous en prélevons automatiquement le montant sur votre compte.

Comment en bénéficier ?

Pour demander le prélèvement automatique de vos factures, il vous suffit de compléter recto verso, dater, signer le volet détachable ci-joint, de le retourner accompagné d'un relevé d'identité bancaire.

Pour profiter de ce service, il vous suffit de compléter recto verso le volet détachable ci-dessous et de nous le retourner accompagné d'un relevé d'identité bancaire à la R.M.E. LOOS – BP 85 – 59373 LOOS CEDEX

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règlerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR
247677

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

REGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ DE LA VILLE DE LOOS
TRÉSORERIE LOOS LES WEPPES - 2 rue du Maréchal Foch - 59120 LOOS
B.D.F. LILLE N° E598 0000000-73

COMPTE A DEBITER

Code Établissement	Code Guichet	N° de compte	Clé R.I.B.

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Date : Signature :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT BANCAIRE TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Code Postal |_|_|_|_|_| Ville .....

ADRESSE ET REFERENCE DE L'IMMEUBLE pour lequel vous demandez le prélèvement :

N° ..... Rue .....
Bât ..... 59120 LOOS

|_| |_|_|_| |_| |_|_|_|_|_|_|
Référence Client (à relever sur votre facture)